

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la ministre,  
Monsieur le secrétaire général,  
Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs,  
Mes chers amis,

Après trois jours de travaux intensifs, c'est avec un immense plaisir que je vous accueille madame la ministre.

Comme vous l'avez très récemment dit, vous conduisez à l'heure actuelle un quadrille : l'application de votre loi HPST, le PLFSS 2010, les travaux sur la révision des lois de bioéthique et bien entendu... la grippe A H1N1.

Et, malgré cet emploi du temps particulièrement contraint, vous nous faites l'honneur de venir clore le 46<sup>ème</sup> congrès de la FFMKR dans cette ville d'Angers qui vous est si chère et que vous connaissez si bien. Je vous en remercie vivement.

\*\*\*

Cette année, dans le cadre de la loi HPST, la FFMKR, premier syndicat représentatif de la profession, a participé et s'est exprimée, parfois vivement, lors des débats concernant votre réforme.

Cette loi a été promulguée et il nous faut dorénavant regarder vers l'avenir et notamment lors des travaux rédactionnels des décrets d'application. Travaux auxquels, comme vous l'avez souhaité, nous participons.

La FFMKR souhaite que ces futurs décrets permettent à notre profession d'être un élément moteur de la réforme de notre système de santé.

**Élément moteur** sur la COORDINATION entre les autres professionnels de santé et plus particulièrement le médecin avec une approche **pragmatique** de terrain et non pas une approche sémantique limitant cette coordination aux transferts de tâches et aux délégations de compétences.

**Élément moteur** sur la prévention et l'éducation thérapeutique. Prévention que nous avons fait inclure dans notre convention de 2007 mais dont il faut reconnaître qu'il ne s'agit pas, malheureusement, d'une priorité pour l'UNCAM.

**Enfin élément moteur** quant à la définition du rôle des masseurs-kinésithérapeutes avec les directeurs d'ARS et sur les critères déterminant la représentativité lors des élections aux URPS : Pas de politique forte sans des syndicats structurés régionalement et issus d'une implantation nationale.

\*\*\*

Comme chaque année à cette période, madame la ministre, vous avez présenté il y a quelques jours le PLFSS 2010. Je me réjouis, comme vous vous y étiez engagée, de constater que l'ONDAM de ville est identique à l'ONDAM hospitalier. Cependant, il sera en baisse par rapport à cette année et il faudra de nouveau faire des économies de plus de deux milliards d'euros.

Comme vous le constatez, les masseurs-kinésithérapeutes libéraux respectent parfaitement l'ONDAM 2009 bien que les référentiels ne soient pas encore activés. Il serait donc injuste de sanctionner encore une fois les libéraux.

Actuellement les négociations avec l'UNCAM sont ouvertes et les décisions qui en résulteront impacteront l'exercice quotidien notamment sur la démographie, la liberté d'installation et la prise en charge homogène de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire. Mais aussi sur la mise en place des référentiels, médicalisés et négociés avec la profession et en aucune manière un outil comptable imposé par l'UNCAM.

Conscients de la situation économique particulièrement tendue et attachée au principe du système solidaire de l'assurance maladie, la profession souhaite que la prise en charge des soins de masso-kinésithérapie soit optimisée afin de dégager des économies permettant une revalorisation de nos actes.

Aussi, madame la ministre, nous portons une demande depuis longtemps car **nous savons qu'elle est une source d'économie importante pour l'assurance maladie :**

La mise sous entente préalable des admissions en centres de rééducation fonctionnelle et en centres de soins de suite et de rééducation.

La mise en œuvre de ce dispositif d'orientation du patient adulte vers la prise en charge la plus adaptée à son besoin de soins, son contexte de vie et son état de santé, nécessite la participation active des médecins prescripteurs.

**Pourtant**, malgré les recommandations de la Haute Autorité de santé et les campagnes pédagogiques de l'UNCAM, rien n'y fait.

Je crois qu'aujourd'hui il est temps d'aller plus loin car, comme vous le savez, le coût d'une rééducation en centres est cinq fois plus important que la même rééducation en ville.

\*\*\*

Permettez moi aussi madame la ministre de revenir sur un dossier qui m'est cher : **l'indispensable réforme de la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes** et son intégration dans le système LMD.

C'est **LA** pierre angulaire de l'évolution de notre profession sans laquelle aucune nouvelle mission ne pourra se faire à compétence constante.

Là aussi, soyons pragmatique. La FFMKR propose plusieurs pistes fondamentales comme la généralisation du P1 avec enfin, la fin du mode de sélection expérimental qui dure depuis 20 ans et qui permettrait aussi une parfaite équité républicaine dans le coût des études.

La FFMKR propose un recrutement régional des étudiants dans les IFMK des zones déficitaires.

La FFMKR propose de mettre en place un plan pluriannuel d'augmentation du nombre d'étudiants.

Ce sont des solutions **réelles et efficaces** afin de palier les problèmes de démographie.

Enfin, la FFMKR souhaite que les travaux de réingénierie actuellement en cours soient tournés vers l'avenir et correspondent au masseur-kinésithérapeute de demain débouchant sur une véritable réforme du diplôme de cadre de santé et de la création d'enseignants chercheurs.

\*\*\*

Enfin, madame la ministre, nous allons vous remettre avec Christian GUICHARDON, directeur de Kiné actualité, une grande enquête réalisée fin septembre et relative à « la grippe A H1N1 dans le cadre de l'exercice quotidien des masseurs-kinésithérapeutes ».

Cette enquête vous apportera un éclaircissement précis sur les habitudes et les inquiétudes de nos concœurs et de nos confrères dans la gestion de cette crise sanitaire.

\*\*\*

Madame la ministre, la réforme de notre système de santé est en marche. Elle est indispensable mais nous souhaitons en être des acteurs. Sachez madame la ministre que nous serons pragmatiques, ambitieux et que nous n'avons pas peur de bousculer notre quotidien afin que la profession progresse de manière juste et pérenne.

Mais nous avons des craintes pour l'avenir tant dans le financement de notre assurance maladie que dans notre exercice quotidien. Nous savons votre attachement aux professionnels de santé libéraux et plus particulièrement aux masseurs-kinésithérapeutes qui, chaque jour exercent leur métier avec passion et dévouement afin que nos concitoyens puissent avoir des soins de qualité. Aussi, votre soutien madame la ministre est indispensable tant pour le masseur-kinésithérapeute que pour le masseur-kinésithérapeute ostéopathe sans cesse attaqué.

Je vous remercie.